



FACE À L'AGRO-INDUSTRIE, ON PERD PAS LE SUD

Allez, les bonnes nouvelles ne nous assaillent pas dernièrement, mais on ne se laissera pas abattre.
Alors on se serre les coudes, on fait les foin, et on désherbe !



 Vie Associative.....	2
 Agriculture Paysanne.....	4
 Installation – Transmission.....	7
 Partenaires : les infos venues d'ailleurs.....	13
 Le Coin des petites annonces... et des grandes rencontres !.....	16
 À voir - à lire - à écouter.....	21

Comme chaque trimestre, voici la lettre d'info de l'Adear 04 qui est de retour ! Toujours aussi longue, elle ne contient QUE des infos qui pourraient vous être utiles. Alors posez vous dans votre hamac, arrêtez le tracteur pour 10mn, sortez le meilleur sirop de votre voisin-e paysan-ne (ou le vôtre, hein, peu importe, par contre évitez le coca svp), c'est l'heure de la pause !



VIE ASSOCIATIVE

MERCI NICOLAS

Le printemps est arrivé, le lancement de la saison, le retour de ces fruits et légumes éphémères qui ouvrent le bal et nous ravissent au mois de mai. Les fraises et les asperges nous ont pourtant laissé un arrière goût, plein de tristesse et de colère face à notre impuissance devant la mort de Nicolas Gassier.

Nous profitons juste de ces quelques lignes pour lui dire merci... Merci pour son énergie, ses idées, et sa bonne humeur qui ont permis, mélangées à celles des 7 autres maraîcher.e.s impliqués dans le GIEE TRANSFOBIO, de faire sortir de terre cet atelier de transformation qui profitera à tout le territoire.

Nicolas sera dans nos pensées pour cette première saison et pour toutes les suivantes.



Photo de Jean Banner/HPI le jour de l'inauguration de l'atelier – 19/12/2024

EN MÉMOIRE DE PIERRE ALESSANDRI

Nous n'avons pas eu l'occasion de vous partager également notre colère suite à l'assassinat de Pierre Alessandri, paysan et syndicaliste, le 17 mars dernier.

Secrétaire général de Via campagnola, il défendait depuis plus de vingt ans l'agriculture en Corse et avait déjà subi un incendie criminel, toujours non élucidé, sur sa ferme en 2019. Ni le ministre de la Justice, ni le ministre de l'Intérieur n'ont fait de déclaration. Il s'agit pourtant de l'assassinat d'un syndicaliste en activité, « un coup porté à la démocratie, à la parole libre, à l'engagement en faveur d'une terre que tant d'intérêts contraires cherchent à accaparer » selon les mots de Laurence Marandola, porte-parole de la Confédération paysanne.

N'hésitez pas à lire [l'article de Sophie Chapelle](#), le [communiqué de presse de la Confédération Paysanne](#), ou [l'article de Médiapart](#).

Force et courage à tou·tes celles et ceux qui luttent sur leurs fermes et partout ailleurs, pour défendre la vocation nourricière des terres, l'agriculture paysanne, et l'avenir de notre alimentation.

ADHÉSIONS 2025 : ON COMPTE SUR VOUS !

Il est toujours temps de (re)nouer vos liens avec l'Adear 04. Nous vous invitons à (ré)adhérer et à vous engager à nos côtés pour faire vivre et grandir l'agriculture paysanne.

Comment nous soutenir ?

 **En adhérant** et en montrant votre soutien actif

 En participant à nos formations adaptées à vos besoins

 En parlant de l'Adear autour de vous

 Ou simplement en incarnant chaque jour les valeurs de l'agriculture paysanne dans vos pratiques

Ensemble, nous continuons à bâtir une agriculture à taille humaine, solidaire et respectueuse de notre environnement. Merci pour votre confiance et votre engagement !





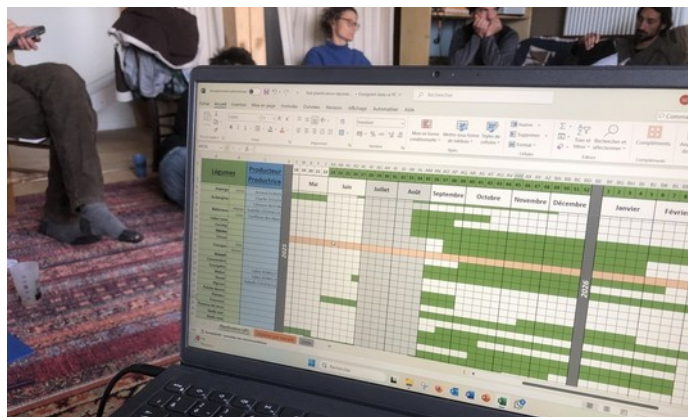
AGRICULTURE PAYSANNE

GIEE RESTOCO : LES LÉGUMES DE 6 FERMES DES ALPES DE HAUTE PROVENCE ARRIVENT DANS LES ASSIETTES DES COLLÉGIEN-NES DU DÉPARTEMENT !

Les paysan-n-es de 6 fermes ont répondu collectivement, en association avec la plateforme Echanges Paysans, accompagnés par l'ADEAR04 et Agribio04, au marché simplifié du département des Alpes de Haute Provence pour l'approvisionnement de l'unité de préparation culinaire assurant les repas des collèves.

Et ils ont remporté les 20 lots sur lesquels ils s'étaient positionnés ! Les premières livraisons d'asperges de chez Arnaud, de radis de chez Charlie et Alice et Julien et de salades d'Isabelle et Bojan et Julien ont commencé la semaine du 15 mai.

Nous espérons que ce ne soit que le début d'une belle aventure!



GIEE : RESSOURCES SYLVOPASTORALES SUR LE PAYS DE SEYNE

Après un long travail de cartographie et d'échanges mené par Julie, en stage à l'ADEAR04 depuis janvier, la première journée d'interconnaissance s'est déroulée le mardi 20 juin 2025.

Éleveurs et forestiers - de l'ONF et du CNPF - se sont rencontrés pour échanger sur leurs métiers respectifs, apprendre à se connaître.

Ensemble et en présence du sous préfet de Barcelonnette, et du maire de Seyne les Alpes, nous avons visité plusieurs parcelles afin de croiser les regards. Quelles pratiques pour quels bénéfices? Que mettre en place à l'avenir pour assurer la régénération des forêts et l'accès à une ressource fourragère notamment en période de sécheresse ?

Ce rétablissement du dialogue et ces rencontres sont une première à l'échelle du département. Plusieurs pistes de travail se dessinent notamment la mise en place de parcelles tests avec des protocoles établis afin d'étudier les impacts d'un sylvopastoralisme et d'un pâturage en forêt bien défini.





CARTOGRAPHIE DES INITIATIVES AGRI-RURALES DES RÉSEAUX CIVAM ET ADEAR SUR LE GENRE

La FADEAR et Réseau Civam proposent un recensement des initiatives agri-rurales sur le genre.

Nos réseaux proposent des outils pour mieux accompagner les porteuses de projet, les paysannes, les salariées agricoles, les responsables d'organisation, dans leur parcours de vie. La cartographie de ces initiatives a l'ambition de rendre visible ces outils et permettre la mise en relation avec et entre les structures qui les portent

[Retrouver la carte ici.](#)

PS : les groupes de femmes rurales du 04 sont en cours d'ajout !

Pour rappel, trois groupes se réunissent environ tous les trimestre : Pays de Forcalquier, Plateau de Valensole, et Sisteronnais !

Pour les rejoindre, écrivez nous : Albe Giovannangeli - albe.giovannangeli@adear04.fr - 07 71 64 08 08



FORMATIONS NATIONALES

Notre programme de formation départemental est en cours de finalisation pour la saison 2025-2026. Il est toujours temps de nous faire remonter vos besoins !

D'ici là, voici les formations organisées par la FADEAR. Contact pour plus de renseignements : 06 16 87 76 24 / formations@fadear.org

23 & 24 Juin 2025 à Bagnolet ou Lyon (2 jours) : « **FACILITATION GRAPHIQUE** : OSONS DESSINER NOS IDÉES - initiation »

27 Juin 2025 à Bagnolet (1 jour de 9h30 à 17h30) : session autour de **L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL** - " Te plains pas, c'est pas l'usine " ou comment *Comprendre l'épuisement, les arrêts, les conflits interpersonnels, les démissions dans le contexte de vos structures (+ un temps en visio de supervision, a posteriori).* Conditions de prise en charge de cette journée très prochainement déterminée entre la FADEAR et la CONF'. => Cette formation est gratuite au niveau des frais pédagogiques pris en charge par les têtes de réseau CONF' et FADEAR - nombre de places limité à 12 stagiaires.

30 Juin 2025 en visio : **Reconnaître les violences sexistes, sexuelles et morales au travail et réagir** (6h, 9h-12h & 14h-17h)

8 & 9 Septembre 2025 à Bagnolet (2 jours) : « **Gestion du Temps & Bien-être au travail** »

8 & 9 Septembre 2025 matins en visio : **BIOSECURITE** en Porcs (7h)

8 & 9 Septembre 2025 après midi en visio : **BIOSECURITE** en Volailles (7h)

Lundi 22 et Mardi 23 Septembre 2025 + Jeudi 20 et Vendredi 21 Novembre 2025 : Formation TRÉSORIER.E " **ACCOMPAGNEMENT à L'ANALYSE FINANCIÈRE et ÉCONOMIQUE des COMPTES des associations et des syndicats** " à Montpellier (4 jours)

16 & 17 octobre + 23 & 24 Octobre 2025 Matins en <u>Visio</u> (2 jours) : initiation aux logiciels libres SCRIBUS & GIMP pour <i>Gagner en autonomie pour réaliser des documents de communication simples</i>
20 & 21 Octobre 2025 à Bagnolet (2 jours) : Aspects juridiques, fiscaux et sociaux concernant la TRANSMISSION des entreprises agricoles
30 & 31 Octobre 2025 à Bagnolet (2 jours) : les formes Sociétaires en agriculture
6 & 7 Novembre 2025 à Bagnolet (2 jours) : Formation à l'Écoute Active
12 13 & 14 Novembre 2025 à Bagnolet (3 jours) : Coopérer en intelligence collective – Repères, attitudes et outils
20 Novembre 2025 à Bagnolet (1 jour) : Fonction Employeur.euse Co-construire les bases de la relation employeur·se·s – salarié·e·s
jeudi 27 & vendredi 28 Novembre + jeudi 18 Décembre 2025 à Bagnolet (3 jours) : <i>Communication, Relations et Conflits</i>
24 & 25 Février 2026 : Formation autour des aspects juridiques, fiscaux et sociaux de la Pluriactivité et de la Diversification agricole





INSTALLATION – TRANSMISSION



APÉRO INSTALLATION-TRANSMISSION – S'INSTALLER SEUL·E OU À PLUSIEURS ?

>>> 4 juin – 17h30-21h – Les Mées – GAEC Le Champ des Ânes <<<

Venez nombreux-ses pour un apéro sur la thématique de l'installation collective !

[Programme et informations ici](#)

Faites tourner l'info, venez avec vos futur-es associé-es, ou pas !



- > vous voulez vous installer à plusieurs mais vous ne savez pas avec qui ? Vous cherchez des associé-es mais vous ne savez pas comment ?
- > vous êtes certain-es de vouloir vous installer seul·e mais des fois un petit doute s'insinue dans votre pensée ?
- > vous aimeriez bien travailler en collectif mais cela vous fait peur ? Tous les projets collectifs que vous connaissez ont échoué ? Mais pourquoi ?

L'objectif de cet apéro est de vous permettre de :

- > **confronter vos idées** à d'autres et de questionner vos projets (d'installation, d'association, de transmission)
- > **élargir le champ des possibles** et appréhender les différentes manières de faire collectif sur une ferme
- > **obtenir des infos pratiques** : les bons réflexes à avoir quand on cherche à travailler à plusieurs, les statuts possibles, les outils pour tester un projet collectif ...
- > **faire du réseau**, rencontrer d'autres porteurs-ses de projet dans une démarche collective



ECOPAYSAN – UNE FORMATION POUR CONCRÉTISER VOTRE PROJET D'INSTALLATION !

Nous avons le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion d'information autour de notre parcours de formation ECOPAYSANS qui aura lieu :

Le **mardi 17 juin 2025 à partir de 10h00** dans les locaux du CFPPA de Carmejane (Le Chaffaut Saint Jurson).

Eco paysans c'est quoi?

Des structures de formation, d'accompagnement et de conseil technique, le CFPPA de Carmejane, l'ADFPA 05, l'ADEAR 05 et 04, Agribio04 et 05, qui s'allient pour vous proposer une formation complète pour concrétiser votre projet d'installation !

C'est un parcours de formation et **d'accompagnement innovant vers l'installation agricole**, avec des journées sur les statuts, le foncier, le chiffrage, l'analyse de fermes, la commercialisation, les choix de production, l'énergie et l'écoconstruction et un module "agroécologie" autour du sol, de la biodiversité et des complémentarités entre production.

Elle est à destination de personnes ayant un projet en agriculture durable et/ou biologique, en circuits courts, avec une recherche d'autonomie. Elle dure 4 mois mais en discontinue et à temps partiel (3 jours de formation par semaine sauf pendant les stages). Il y a 30 jours de formation et 6 semaines de stage. Ce parcours comprend aussi de l'accompagnement à l'issue de la formation (sur le projet mais aussi technique avec un technicien et un paysan tuteur).

C'est une formation non diplômante, en partie certifiante.

Toutes les informations sont disponibles [sur ce site](#).

Si vous avez un doute, si vous n'êtes pas sûr-e que cette formation est faite pour vous, venez au temps d'information !

Inscription et renseignements auprès de Lucie Pascal - lucie.pascal@educagri.fr



ACCUEILS COLLECTIFS DE PORTEUR·SES DE PROJET

Les accueils collectifs, c'est la "porte d'entrée" de l'Adear quand on a un projet d'installation. L'objectif est de présenter dans le détail ce qu'il est possible de faire ensemble, les étapes de la création d'un projet agricole, et comment l'Adear peut vous accompagner à chaque étape.

Ce sont aussi des moments privilégiés pour rencontrer d'autres porteur·ses de projet qui, comme vous, souhaitent créer une activité qui leur ressemble !

Au programme :

>>> Présentation de l'Adear 04, du réseau InPACT et des participant·es

>>> Faire le point sur vos envies, vos objectifs et vos difficultés

>>> Foire aux questions et échanges autour de vos projets.

Gratuit, inscription obligatoire.

Prochaines dates : **4 juin, 14h30, 4 septembre, 9h30**

FORMATION CHIFFRER SON PROJET

La formation chiffrage, c'est 5 jours pour réaliser, en toute autonomie, un prévisionnel complet de votre projet !

Reprise de ferme, création, association sur une ferme existante, peu importe votre situation, l'objectif est de vous approprier votre projet, en chiffres, et d'étudier sa faisabilité !

Cette formation est indispensable en vue d'une demande de DJA, mais pas seulement ! (candidatures SAFER, entrée en test, ou juste pour soi même...)

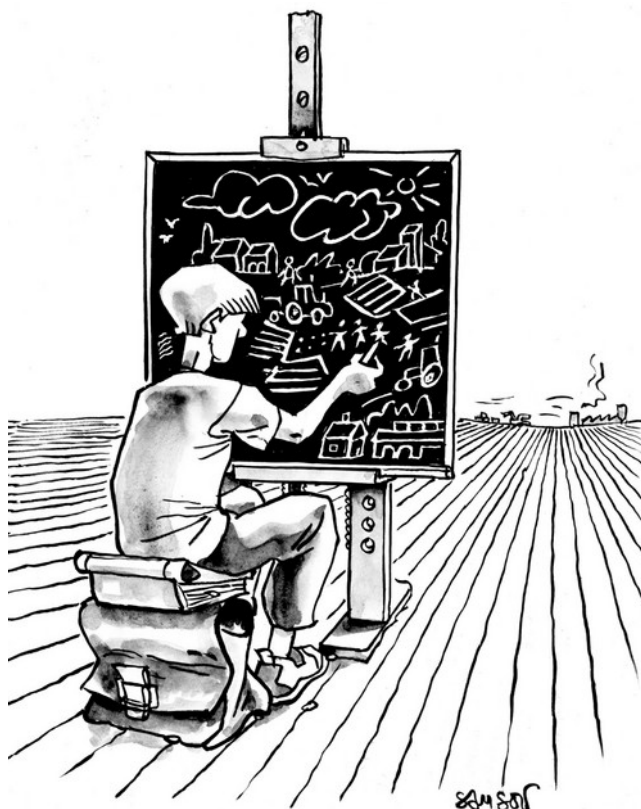
Prochaine session : **18 septembre, 2, 16 et 29 octobre, 18 novembre**

Lieu à définir en fonction de la localisation des participant-es.

Si vous êtes intéressé-es, écrivez à Albe : albe.giovannangeli@adear04.fr – 07 71 64 08 08

[Plus d'infos sur le contenu de la formation.](#)

Financement : Vivea (PPP ou personne installée), CPF, Pôle emploi, participation libre.



FORMATION : DÉPOSER SA DJA EN AUTONOMIE

Vous avez un prévisionnel quasiment finalisé ? Vous souhaitez maîtriser votre demande de DJA ? Cette formation est faite pour vous ! A l'issue de la formation, vous serez en mesure de déposer votre DJA dans la temporalité qui vous convient.

Le 25 novembre et 11 décembre

[Infos et détails.](#)

FORMATION : RÉDIGER SES STATUTS DE SOCIÉTÉ EN AUTONOMIE

Vous souhaitez vous installer à plusieurs ? Vous aimeriez maîtriser les enjeux de la création de votre société ?

Cette formation vous permettra d'acquérir les notions clés et maîtriser les outils nécessaires pour l'écriture de statuts juridiques et autres documents juridiques pour une installation à plusieurs en société. Objectif, prendre les décisions les plus avisées et les plus adaptées à votre cas particulier en matière de rédaction de statuts.

Contenu de la formation :

> les différents types de sociétés agricoles et leurs particularités

- > les éléments structurant des statuts juridiques, s'appropriier le contenu des statuts : objet, capital, apports, fonctionnement, rémunération
- > gérer la sortie et l'entrée des associé-es, dissoudre une société
- > maîtriser la vie statutaire de son exploitation dans une année courante : procès verbaux, arrêtés des comptes, ...
- > savoir réaliser les actes constitutifs d'une société : agrément, assemblée générale constitutive, règlement intérieur, ...

Dates prévues à l'hiver 2026

Formation maintenue à partir de 3 collectifs intéressés, merci de vous manifester ! Pour information, cette formation est aussi adaptée à des sociétés existantes qui souhaitent reprendre en main leurs statuts, les faire évoluer, ou réaliser une entrée / sortie d'associé-e en autonomie.



FORMATION : JE PRENDS MA FERME EN MAIN

Une formation de 3 jours pour les jeunes installé-es !

Construire une organisation adaptée à ses besoins, analyser la situation économique de sa ferme, diagnostiquer la santé de sa ferme et faire des choix stratégiques à court et moyen terme, répondre aux obligations administratives, ...

Bref, quelques jours pour consolider l'autonomie décisionnelle sur sa ferme et mettre en route des habitudes de travail pour la suite !



Au programme :

- > s'en sortir avec la paperasse et répondre aux obligations administratives
- > réaliser son suivi financier
- > comprendre et analyser sa comptabilité
- > construire une stratégie de développement
- + un RDV individuel pour chaque participant-e

Dates prévues à l'hiver 2026

Manifestez votre intérêt auprès d'Albe



RENCONTRES NATIONALES DU RENETA

Cette année les rencontres auront lieu en PACA ! Alors on bloque les dates pour se rendre au lycée Pétrarque à Avignon **du 25 au 27 juin 2025**.

[Programme et inscriptions.](#)



PASSERELLES PAYSANNES, UN SITE AU SERVICE DE L'INSTALLATION

Depuis 2022, SOL, la FADEAR, Réseau Civam, RENETA, Terre de Liens, et le réseau des CREFAD, animent l'outil Passerelles paysannes, une plateforme d'information sur les parcours à l'installation.

Elle est à destination de celles et ceux qui souhaitent devenir paysan-nes, et réuni de nombreuses informations sur les démarches, acteurs et dispositifs susceptibles d'accompagner la construction des projets agricoles.

[Retrouvez Passerelles Paysannes ici](#) et diffusez l'information à vos ami-es ! C'est une plateforme nationale qui permet également de retrouver des ressources locales !



TRANSMISSION : PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIFS D'ARICULTEURS-ICES SUR LA TRANSMISSION (CUMA, COOPÉRATIVES, MAGASINS DE PRODUCTEURS)

Le réseau ADEAR construit un projet autour de la transmission des fermes et de l'accompagnement de collectifs (de production agricole, de transformation et de commercialisation).

Nous souhaitons expérimenter des actions au sein de groupes d'agriculteur-rices tels que les coopératives, les CUMA, les magasins de producteurs..., notamment :

- > Atelier d'une demi-journée à destination des membres du groupe sur les enjeux et les étapes de la transmission, sur les acteurs mobilisés et les possibilités d'aides et d'accompagnement.

- > Atelier de 4 demi-journées à destination des membres potentiels cédants souhaitant s'informer sur les conditions de réussite d'une transmission, sur les méthodologies d'évaluation de la valeur de leur exploitation, sur les droits à la retraite... et commencer à travailler sur leur projet de transmission. Cet atelier peut être poursuivi / renforcé par une formation de 3 jours.

> Accompagnement individuel des agriculteurs volontaires membres du groupe (accompagnement concerté proposant un panel de compétences en fonction des besoins du cédant), et de leurs repreneurs éventuels.

> Rôle du groupe (CUMA, coopérative, magasin de producteurs, etc) à définir directement avec la structure, en fonction de leurs envies et moyens, cela peut aller de la simple transmission d'information aux membres à une implication plus forte avec des incitations, de l'animation, etc.

⇒ si vous appartenez à groupe d'agriculteur-rices (CUMA, coopérative, magasin de producteurs, etc) et que ces actions vous intéressent et vous semblent pertinentes dans ce cadre, contactez-nous et parlez-en à votre groupe.



ATTENTION : ARNAQUE MASSIVE AUX IMMATRICULATIONS SIRENE - SIRET EN COURS

L'INSEE alerte sur des arnaques massives en cours sur les immatriculations d'entreprises !

Pour obtenir une immatriculation (création d'entreprise), cela se fait sur le [guichet unique de l'INPI](#), puis pour télécharger l'avis d'immatriculation, c'est ici : <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>

Les arnaques sont extrêmement fréquentes au moment de la création d'entreprise. En cas de doute ne payez jamais rien avant d'obtenir une confirmation des organismes qui vous accompagnent (Adear, Afocg, Chambre d'agriculture, comptable, ...).

Pour les entreprises individuelles, l'intégralité de la procédure est gratuite, pour les sociétés, quelques étapes ont un coût, demandez confirmation (parution dans un journal officiel, INPI, greffe du tribunal) !

Si vous avez des questions, écrivez nous, nous avons des tutos pour faire tout ça facilement :)



ATTENTION BIS : DES CHANGEMENTS POUR LE VERSEMENT DE L'ASSURANCE CHÔMAGE !

Information importante pour les demandeurs d'emploi souhaitant toucher leur ARE :

La nouvelle convention d'assurance chômage conclue en fin d'année dernière vient durcir les conditions de versement de l'allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE) aux créateurs/repreneurs d'entreprise.

Ainsi, à compter du 1er avril 2025, le montant total des allocations versées au créateur/repreneur sera plafonné à 60 % du reliquat de ses droits au chômage, les 40 % de droits non réglés pouvant alors être utilisés en cas de reprise d'indemnisation.

À noter : le créateur/repreneur qui justifie d'une absence de revenus au titre de l'activité créée ou reprise peut demander le versement des 40 % restants de l'ARE. Attention, ce versement ne sera pas pratiqué automatiquement, il faudra en faire la demande.



PARTENAIRES : LES INFOS VENUES D'AILLEURS



AGRIBIO : ÉTAT DES LIEUX DES APPORTS DE MATIÈRE ORGANIQUE EN MARAÎCHAGE

Le projet de recherche **MARMITE (Matières oRganiques dans les sols et services écosystémiques : fermes Maraîchères pour des TErritoires résilients)** a pour objectif d'étudier les pratiques maraîchères / légumières vis-à-vis des apports de matières organiques (MO), leurs origines ainsi que leur impact sur la qualité et la biodiversité des sols.

Vos réponses permettront d'établir un état des lieux des pratiques actuelles et une synthèse sera partagée aux participant·e·s.

Agribio vous remercie pour votre contribution, qui participera à soutenir l'émergence de travaux sur la fertilité des sols à l'échelle de la région PACA.

Pour répondre à l'enquête : compter en 20 min en ligne [EN CLIQUANT ICI](#)



AFOCG : INFOS DIVERSES

Païement des cotisations MSA

La MSA Provence Azur rencontre des retards dans le traitement des chèques, entraînant des majorations injustifiées. Il est recommandé de privilégier le paiement par virement si vous n'êtes pas mensualisé.

Crédit d'impôt formation des dirigeants

Supprimé à partir de 2025 pour les entreprises au réel. Il est encore possible de le demander pour l'année 2024.

Logiciel de caisse et conformité

Vous faites de la vente directe et vous utilisez un logiciel de caisse ? Depuis le 16 février 2025, l'attestation de l'éditeur du logiciel ne suffit plus pour justifier de la conformité d'un logiciel de caisse. Un certificat d'un organisme accrédité est obligatoire sous peine d'une amende de 7 500 €.

<https://www.aragor.fr/actualite/85/fin-des-logiciels-de-caisse-auto-certifies>

Baisse des indemnités journalières (IJ) et impact sur les employeurs

À partir du 1er avril 2025, le plafond des IJ en cas d'arrêt de travail pour les salariés (hors accident pro) passe de 53,31 € à 41,47 € par jour. Conséquence : les employeurs devront payer davantage pour assurer le maintien de salaire pour les salariés gagnant plus de 1,4 Smic.

Augmentation du seuil des minimis

Le plafond des aides « de minimis » pour le secteur agricole est porté de 20 000 € à 50 000 € par exploitation sur trois ans.

Cela correspond du montant maximal des aides, soumises à ce plafond, qu'une exploitation agricole peut percevoir des autorités publiques (État, collectivité territoriale, établissement public, agence de l'eau...) sur une période donnée.

A aussi été décidé de créer à partir de 2026 un registre recensant les aides soumises à ce régime, enfin !

TERRE DE LIENS : TERRITOIRE FERTILES

Dans la lignée de [Crater](#) et de [Parcel](#), [l'outil Territoires fertiles](#), qui est né du rapprochement des deux, offre la possibilité de faire pour les territoires situés en France (communes, intercommunalités, parcs naturels, départements, etc.) **des diagnostics rapides sur leur capacité à répondre aux besoins alimentaires des habitant-es**. Est-ce que le territoire produit assez pour les nourrir ? Est-ce qu'il produit de tout ou dépend d'autres territoires pour son approvisionnement ? Est-ce que tou-tes les habitant-es mangent à leur faim ? Y a-t-il suffisamment d'agriculteur-ices ? Quelle est la trajectoire climatique du territoire ? Le non-renouvellement des générations, l'artificialisation des terres et le changement climatique sont des inquiétudes dans tous les territoires mais Territoires fertiles propose aussi des exemples de politiques agricoles et alimentaires locales inspirantes. Un projet porté par les Greniers d'abondance en partenariat avec le Basic, la Fédération nationale d'agriculture biologique et Terre de liens.

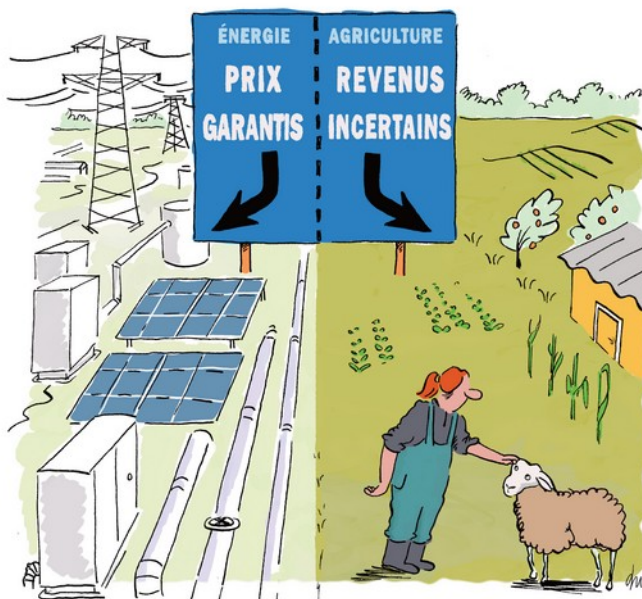
SOLIDARITÉ PAYSANS : AGRIVOLTAÏSME ET PHOTOVOLTAÏQUE, ATTENTION AUX ENGAGEMENTS PRIS

Une loi de 2023 permet de mettre en place des projets d'installation photovoltaïque sur des terres agricoles, si cela peut « contribuer à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole ». Elle permet aussi, dans certains cas, de mettre en place des panneaux sur des sols incultes ou inexploités. Les sollicitations des agriculteurs sont multiples et continues (mails, appels téléphoniques, réunions publiques...) et Solidarité Paysans constate que les énergéticiens ciblent particulièrement les paysan-nés en difficulté, les pensant moins regardant-es sur les conditions.

L'agrivoltaïsme entraîne un détournement de la vocation agricole des terres, il n'est pas une réponse aux problématiques de revenu. Au contraire, il fait exploser le prix du foncier et pénalise ainsi les capacités d'installation. Il abaisse la productivité des sols et nuit à la biodiversité.

L'association fait le point sur la question, prévient que des contrats très inégaux sont proposés et engage ses adhérent-es et sympathisant-es à bien étudier la question. Installer des équipements de manière autonome sur ses bâtiments peut être une option plus intéressante.

[Pour lire plus.](#)



VOUS TROUVEZ ÇA NORMAL ? NOUS, NON.



RESTRUCTURER LES FERMES ET LES FILIÈRES POUR SORTIR DE L'IMPASSE EN ÉLEVAGE

BOVIN : UNE PISTE POUR L'AVENIR DES TERRITOIRES ?

mardi 10 juin · 14H à 16H

Ce webinaire s'adresse aux collectivités territoriales, aux acteurs des filières, aux instituts techniques et aux pouvoirs publics intéressés par le sujet.

Alors que 26% des élevages bovins ont disparu entre 2010 et 2020 (chiffres recensement agricole), la question tant de l'avenir des producteurs et des filières bovines que du modèle d'élevage à promouvoir se pose bel et bien. C'est aussi l'avenir de nombreux territoires ruraux spécialisés dans ces productions qui est en jeu.

Lors de ce webinaire, seront présentés :

Les travaux de la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) sur les filières bovines françaises (sur la base des rapports "élevage bovin : sortir de l'impasse" portant sur un état des lieux général des filières, sur une analyse détaillée de la filière laitière et de la filière allaitante).

Les réflexions portées par les trois structures (FNAB, Terre de Liens et FNH) dans la publication de 2023 : "un Horizon pour les fermes d'élevage : restructurer et diversifier" et la suite de leurs travaux sur l'accompagnement des fermes difficilement transmissibles à l'identique et de la "restructuration" des filières.

Un témoignage concret d'un territoire engagé dans une réflexion et des actions pour la restructuration et l'avenir des fermes d'élevage.

Inscription obligatoire.

WEBINAIRE
MARDI 10 JUIN
14H - 16H



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

**RESTRUCTURER LES FERMES ET LES FILIÈRES POUR
SORTIR DE L'IMPASSE EN ÉLEVAGE BOVIN :**
Une piste pour l'avenir des territoires ?





LE COIN DES PETITES ANNONCES...

ET DES GRANDES RENCONTRES !

FONCIER – RECHERCHE D'ASSOCIÉS

Petit mémo de la recherche de foncier dans le 04

>>> le site de la DDT et les autorisations d'exploiter :

<https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-developpement-rural/Foncier-et-contrôles-des-structures/Contrôle-des-structures/SEA-DAE-Publicités-des-demandes>

>>> les déclarations d'intentions d'aliéner notifiées à la SAFER :

<https://paca.vigifoncier.fr/notifications/index.html>

>>> les appels à candidatures à la vente ou à la location de la SAFER :

<https://paca.vigifoncier.fr/pubs/index.html>

>>> le site de petites annonces de Terre de Liens

<https://www.objectif-terres.org/>

>>> le site de petites annonces du réseau InPACT

<https://www.inpact-paca.org/annonces.php>

Par ailleurs, la Confédération Paysanne 04 dispose de correspondants locaux sur les questions foncières sur tout le département.

Alors si vous ne comprenez pas tous les termes notés plus haut, si vous avez besoin d'aide pour trouver du foncier, contactez nous pour bénéficier d'un accompagnement !

7ha de noyers et terres cherchent toujours preneurs ! (les Mées)

Ces 7ha cherchent toujours un-e acheteur-euse ! Ne les laissons pas partir à l'agrandissement. Alors si vous avez un projet d'installation, que vous copains ont un projet d'installation, vos voisins, surtout, n'hésitez pas. Et si c'est pour un agrandissement mais que vous faites du bio, n'hésitez pas non plus !

<https://www.agriculturepaysanne.org/annonces/annonce.php?id=6988>

Cherche surfaces pâturables pour vaches Galloways

Je suis à la recherche de surfaces pâturables pour petit troupeau de vaches Galloways (animaux sociables) : bois, landes, prés...

Etudie toutes propositions.

Idéalement pour l'Automne, secteur Sisteronais (dept 04)

Morgane REINERT - reinertmorgane@yahoo.fr – 06 66 99 66 05

GAEC recherche associé-es (Haute Loire)

Gaec a 2 associés, recherche 1 nouvel-le associé-ée pour remplacement associée sortante. 300 brebis dont 220 viande et 80 laitières avec transfo et vente directe. Petit atelier bovin viande en cours de création.

115ha, dont environ 75 mécanisables. Autonomie en fourrages, céréales et paille. Projet d'arrêt les ovins viande pour passer tout en lait (livraison de lait et vente directe) en 2027.

Exploitation conduite en Agriculture biologique.

La totalité est en fermage auprès de divers propriétaires. Reprise par achat de parts sociales.

Secteur nord Haute Loire (Auvergne), à proximité de Brioude et Issoire.

Contact : 07 85 78 73 47

Pour plus de détails, vous pouvez vous reporter à [la fiche du RDI](#)

Recherche d'association dans une entreprise agricole existante

Passionnée par le monde agricole depuis de nombreuses années, je suis aujourd'hui à la recherche d'une **entreprise agricole déjà établie souhaitant accueillir un(e) associé(e)**. Mon objectif est de m'investir pleinement dans un projet collectif, porteur de sens, alliant savoir-faire agricole, transformation, vente directe, pédagogie et innovation.

Avec une formation solide allant du **BTS ACSE** à un **niveau Bac+4 en conseil en polyculture-élevage**, complétée par des expériences diversifiées sur le terrain (élevage porcin, bovin, transformation laitière, vente directe, animation, gestion de projet), j'ai acquis une **vision globale du métier d'agriculteur**. Ma polyvalence est un atout pour intégrer une exploitation en activité, m'y adapter rapidement et y contribuer efficacement.

Ces dernières années, j'ai également développé un **projet entrepreneurial personnel (cirerie)**, preuve de mon autonomie, de ma rigueur et de ma capacité à structurer et porter un projet de A à Z. Ce parcours m'a renforcée dans ma volonté de travailler en coopération, de partager des responsabilités et de construire quelque chose à plusieurs mains.

Je recherche une ferme ou entreprise agricole avec laquelle je pourrais m'associer humainement et professionnellement, dans une dynamique de **transmission, de diversification ou de développement**. Je suis ouverte à différents types de productions, avec une attention particulière pour les structures engagées, soucieuses de leur impact social et environnemental.

Je suis **motivée, bienveillante, persévérante et dotée d'un bon sens relationnel**. J'ai à cœur de m'impliquer dans un projet durable, qui valorise les compétences de chacun et s'appuie sur des valeurs de respect, de coopération et d'écoute.

Je reste à disposition pour échanger sur vos besoins et votre vision du travail en commun. Contact : 06.33.06.88.62 doubllet.elodie@hotmail.fr

Offres d'emplois du réseau des Adear et camarades

>>> Mosagri, recrute un-e responsable d'accompagnement d'entrepreneurs agricoles ! Candidatez, on a besoin d'une super personne pour remplacer Rémi qui part vers d'autres horizons d'installation agricole ! [Poste basé à Volx \(04\)](#)

>>> [l'OFB recrute 3 vacataires](#) sur les secteurs Ubaye, Verdon et Digne dans le cadre des constats de dommages aux troupeaux par la prédation du loup. Volume à définir entre 250 et 500 heures.

>>> DASA [recrute](#) sur l'axe agri rural (43 - Brioude)

>>> Cap44 recrute un-e [accompagnatrice installation / Transmission](#) (44 – Nantes)

>>> [Recrutement](#) à la confédération paysanne pays de la loire

>>> CIAP Centre Val de Loire : [responsable administratif et comptable](#), [co-responsable de formation](#) (41 – Blois)

>>> Initiatives Paysannes, recrute un-e [animateur-ice et technicien-ne agroforesterie](#) (62 - Arras)

>>> Afocg des Hautes Pyrénées : [un.e animateur.trice - formateur.trice](#) à temps partiel (60%) en CDI, pour une prise de poste le 15 septembre 2025 à Tarbes.

>>> chambre d'agriculture de l'Ardèche : nouvelle promesse de campagne en cours de réalisation après avoir déjà mis en place le pluralisme au bureau, l'édition d'un magazine d'information propre à la Chambre d'agriculture, l'égalité dans les subventions versées aux syndicats agricoles ... Après avoir rompu la convention de mise à disposition du juriste de la FDSEA, **la Chambre d'agriculture de l'Ardèche lance officiellement son recrutement pour embaucher son/sa propre "Conseillè(re) Juridique- Foncier-Urbanisme"** ! Donc n'hésitez pas à faire tourner cette offre dans nos réseaux proches afin que nos nouveaux élu-es puissent trouver un-e super juriste ! **Offre d'emploi en PJ ou [à retrouver A CE LIEN sur le site de la Chambre d'agriculture 07](#)**

Lycéen cherche emploi saisonnier

Bonjour, Je m'appelle Tamaris, scolarisé en lycée militaire et je recherche un emploi saisonnier cet été à partir du 6 aout pour des travaux des champs et autres taches agricoles. Je suis robuste déjà car je pratique beaucoup de sport. Merci pour votre attention, en espérant pouvoir être embauché dans une ferme du 04. J'habite St Etienne les Orgues et je peux me déplacer. tamarishuguesclery@gmail.com

Futur berger cherche stages

Bonjour, je suis actuellement en formation à Carmejane (04) pour devenir berger, et je cherche un lieu de stage du 7 juillet au 29 août et du 29 septembre au 10 octobre (pour l'agnelage).

Merci de me contacter si vous êtes intéressé par l'opportunité d'accueillir un stagiaire sérieux et motivé, sur une ou plusieurs de ces périodes. Je suis à votre disposition si vous avez besoin de plus de renseignements.

Benoît MAINGUET - bmainguet@mailoo.org

Journée d'échanges - les préparations lactofermentées à la ferme - Comment les fabriquer, les utiliser ? lesquels sont à privilégier ?

Le GAEC Le Champ des Ânes organise le **samedi 14 juin** une journée de formation et d'échanges sur "les préparations lactofermentées à la ferme - Comment les fabriquer, les utiliser ? lesquels sont à privilégier ?". La journée aura lieu de 9h00 à 17h00 sur l'exploitation du GAEC (Cliquez [ici](#) pour vous y rendre), avec l'intervention d'Isabella TOMASI, consultante agronome microbiologiste.

Programme (en cours de finalisation) :

- > Tour de table des maraîchers présents et définition des attentes de chacun
- > Reprendre quelques bases sur le fonctionnement du sol et l'importance de vos pratiques sur l'activité biologique.
- > Nutrition des cultures et compréhension du sol à travers des paramètres de mesures (potentiel redox et pH) : améliorer la qualité de votre sol et votre production.
- > Comment régénérer un sol avec des extraits fermentés / produits lactofermentés : il sera question de parler concrètement de "comment on s'y prend", avec des exemples dans d'autres fermes, mais des recettes simples et faciles à mettre en place chez vous

Cette formation est ouverte à tous et n'est pas financée par VIVEA, mais le GAEC Le Champ des Anes (qui organise) demande une participation de 20€ minimum afin de financer une partie de coût de l'intervenante.

Table ronde interactive : Agricultrices, au cœur du changement

mardi 4 juin à 18h30 à La Fabulerie (Marseille)

Événement gratuit, sur [inscription](#)

Ce sera un moment d'échange vivant avec trois intervenantes expertes autour des pratiques innovantes portées par les femmes et les obstacles structurels auxquels elles sont confrontées.

Soutien administratif de la MSA

Vous rencontrez des difficultés dans la gestion administrative de votre exploitation agricole ? Pour vous accompagner, la MSA organise une action collective dédiée à la compréhension et à l'optimisation de vos démarches administratives.

Nous vous invitons à participer à ces ateliers qui se tiendront les **lundis 23 et 30 juin, de 14h à 17h**, au sein de la MSA à Manosque.

Lors de ces deux sessions, vous pourrez :

- > Bénéficier d'un accompagnement personnalisé,
- > Échanger avec des professionnels de la gestion administrative agricole,
- > Découvrir des outils et méthodes pour faciliter vos démarches quotidiennes.

Cette action est gratuite et ouverte à toute personne ayant une exploitation agricole !

Pour vous inscrire, contacter le Service Social de la MSA au 06 83 45 45 18

Séminaire de présentation sur les nouveaux actifs agricoles

En 2024, le Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a lancé un appel à projets de recherche (APR) sur le thème « Les nouveaux actifs agricoles : portraits socio-démographiques, trajectoires, insertions »

Nous avons le plaisir de vous inviter,

le 10 juin 2025, de 13h30 à 17h30 à Paris (salle Gambetta, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 78 rue de Varenne ou en visioconférence)

à un séminaire de présentation et de discussion des résultats des cinq projets de recherche retenus :

- > AgriNovo - Portrait social des nouveaux agriculteurs (Caroline Mazaud, ESA Angers, LARESS)

- > RenouvAgri - Renouvellement des actifs et transformations des modèles agricoles (Daniele Inda, INRAE - CESAER)

- > Trajectoires - Trajectoires d'installations et logiques des systèmes développés par les nouveaux actifs agricoles : le cas du Quercy (Adeline Bouvard, INP Purpan - UMR LISST)

- > AgriTempo - Réinventer le tempo de l'agriculture ? Normes temporelles et rapport au travail des nouveaux actifs agricoles (Simon Paye, Université de Lorraine - 2L2S)

- > AgriDinamo - De "nouveaux" types d'actifs agricoles, pour quels projets entrepreneuriaux et quelles formes d'organisation productive ? (Geneviève NGyuen, INP Toulouse - UMR AGIR).

- > Gilles Laferté, directeur de recherche en sociologie à Inrae, interviendra en conclusion du séminaire.

Vous trouverez en pièce jointe le programme détaillé ainsi qu'une brève description de ces cinq projets. Nous vous remercions de vous inscrire (présentiel ou distanciel) via le formulaire disponible [au lien suivant](#).



À VOIR - À LIRE - À ÉCOUTER

[À VOIR]

Les femmes riches ne courent pas les rues – Arte

En forme d'enquête internationale, un panorama éclairant des écarts financiers genrés et du chemin à parcourir pour parvenir à l'égalité financière des femmes, seule garante de leur émancipation économique. [Un documentaire Arte en 2 volets.](#)

Insee – les écarts de pensions de retraite entre hommes et femmes

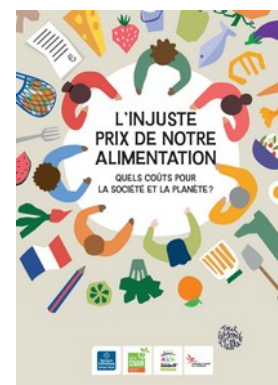
En 2020, près de 1,4 million d'habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur perçoivent une pension de retraite. Les femmes, qui représentent plus de la moitié de ces retraités, touchent une pension de retraite inférieure de 31 % à celle des hommes en moyenne. Cet écart provient principalement de fortes différences sur la pension de droit direct, perçue en contrepartie de l'activité professionnelle.

[Une vidéo récap](#) et [L'intégralité de l'étude.](#)

[À ÉCOUTER]

L'injuste prix de notre alimentation. Quels coûts pour la société et la planète ?

Une étude réalisée en partenariat entre le Secours catholique, le Réseau Civam, Solidarité Paysans et la Fédération française des diabétiques, démontre en quoi notre système agricole et alimentaire consomme des budgets publics importants pour réparer les dommages qu'il cause. Thierry Wassmer et Jean-Luc Tournebise, directeur et bénévole alimentation au Secours catholique dans le Loir-et-Cher, racontent comment ils s'emparent de cette étude à l'échelle locale. [Une émission radio d'InPact Centre et InPact 37.](#)



Une place à table



De l'association Point d'eau à Grenoble à l'expérimentation de la Sécurité sociale de l'alimentation à Montpellier en passant par l'Archipel à Villeurbanne, l'Après-M à Marseille, la Ferme du colibri dans le Vaucluse, [cette série de podcasts en six épisodes](#) traverse des lieux, rencontre des gens, donne à entendre des paroles puissantes qui pensent des luttes contre la précarité alimentaire. La voix des premier-es concerné-es est mise en dialogue avec des sociologues, travailleur-ses sociaux, anthropologues, militant-es bénévoles, économistes, paysan-nes...

La dernière

Anaïs Goffre, maraîchère/éleveuse à Saint Martin le Vinoux, et administratrice à l'ADDEAR 38, a porté la **parole paysanne** et parlé du réseau dans l'émission "La dernière" de Guillaume Meurice et sa bande à réécouter [ici](#).

Décryptage de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat : 2 ans de gestation pour une stratégie au rabais !

Portée par les ministères de la Santé, de la Transition écologie et de l'Agriculture, la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (Snanc) proposée à la concertation après deux ans d'élaboration ne réussit pas à proposer des mesures et objectifs visant à assurer à la fois une plus juste rémunération des agriculteurs et agricultrices et l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et durable.

Plus de 50 organisations de la société civile, dont le Pôle InPact, [publient un décryptage approfondi de cette stratégie](#), accompagné d'une vingtaine de recommandations pour rehausser son ambition.



Guide - Construire des parcours d'apprentissage citoyens

Démocratiser le système alimentaire, c'est permettre aux citoyens de choisir leur alimentation en participant à la définition et à l'organisation du système alimentaire. Une grande ambition !

[Un guide édité par le réseau CIVAM à destination des initiatives de démocratie alimentaire](#)

Changement climatique, l'agriculture paysanne cultive les solutions

L'ARDEAR AURA vient de finaliser [une plaquette](#) sur l'impact des actions du réseau AR-DDEAR au regard du changement climatique !

Elle est le résultat d'une enquête réalisée par Noah Bousserie et Lucien Maillet, stagiaires à l'ARDEAR au premier semestre 2024, qui ont réalisé un travail de comparaison entre la littérature scientifique sur le changement climatique et les principes de l'agriculture paysanne + une enquête auprès de 122 fermes ayant participé à nos actions ces 5 dernières années.

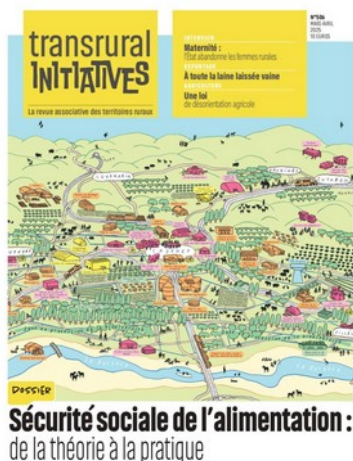


Transrural Initiatives : dossier spécial sécurité sociale de l'alimentation !

Le dernier numéro de Transrural initiatives vient de paraître. Parmi les sujets abordés, un dossier sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation !

Sans publicité, indépendante de toute structure syndicale ou politique mais résolument engagée, Transrural initiatives assure sa pérennité grâce aux abonnements...

Alors pour s'abonner ou acheter le dernier numéro, [c'est par là](#).



Qui va nous nourrir ? Au cœur de l'urgence écologique, le renouveau paysan

C'est l'histoire d'une hémorragie. Une saignée entamée au début du XXe siècle, ininterrompue depuis. La France compte aujourd'hui moins de 400 000 exploitations agricoles contre 4 millions de fermes un siècle plus tôt. À quoi on ajoutera que d'ici à 2030, la moitié des agriculteurs et agricultrices seront partis à la retraite.

Dilemme : qui va nous nourrir ? Soit on remplace les partants, soit c'est la mort des paysans annoncée par Henri Mendras, et on laisse définitivement le champ libre à l'agro-industrie !

Éditions Actes Sud, 21€

